

les municipalités du Québec à l'effet de prolonger la période des travaux d'hiver, afin d'y inclure le mois de mai? A-t-il reçu une demande officielle de la part du Québec à cet effet?

(Traduction)

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne peux répondre à cette question d'une façon précise, mais je m'en occuperai avec plaisir. Je puis dire, toutefois, que la ligne de conduite du gouvernement à ce sujet a déjà été annoncée.

LA FONCTION PUBLIQUE

LE SERVICE PÉNITENTIAIRE—EMBAUCHE DE PERSONNES AYANT DÉPASSÉ 45 ANS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Heward Graffey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Justice. Est-il en mesure de répondre à la question que je lui ai posée il y a quelque temps au sujet des restrictions quant à l'âge imposées dans le cas des emplois autres que les emplois de gardiens dans le service pénitentiaire?

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, j'aurais voulu avoir un entretien avec le directeur des pénitenciers, mais ses fonctions l'ont obligé de s'absenter pour quelque temps dernièrement. Comme il est justement de retour, je ferai en sorte d'étudier la question avec lui le plus tôt possible.

FONCTIONNAIRES À LA RETRAITE—DEMANDE DE RELÈVEMENT DES PENSIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'ai une question à poser au premier ministre. L'Association nationale des pensionnés de l'État lui a-t-elle adressé dernièrement un message pour lui demander qu'on présente une mesure législative au cours de la session actuelle, en vue de modifier la loi sur la mise au point des pensions du service public et peut-on s'attendre à une réponse favorable au cours de la présente session?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Je crois avoir reçu, ces derniers jours, un message de ce genre mais j'aimerais à m'assurer de la chose. Nous étudierons la question en tenant compte de cette demande et je me ferai un plaisir de renseigner la Chambre à ce sujet le plus tôt possible.

LA NAVIGATION

LES GRANDS LACS—DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES EAUX LIMITOPHES AU SUJET DES BAS NIVEAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, au début de la semaine, le très honorable chef de l'opposition et l'honorable député de Grey-Nord (M. Noble) ont posé des questions au sujet de la gravité de la situation causée par le bas niveau des eaux dans le bassin des Grands lacs. A ce propos, si la Chambre m'y autorise, j'aimerais déposer un document remis dernièrement aux gouvernements du Canada et des États-Unis par la commission conjointe internationale, document qu'on a demandé hier, je crois.

La commission conjointe internationale, qui est chargée de certains ouvrages de régularisation des eaux dans le secteur international du Saint-Laurent, a déclaré qu'on continuera à faire fonctionner ces ouvrages dans les conditions exceptionnelles de l'heure, afin de parer dans la mesure du possible à la situation qui existe dans le lac Ontario et en aval. Je prie la Chambre de croire que la question inquiète beaucoup le gouvernement, qui fera tout ce qui est en son pouvoir pour aider à remédier à cet abaissement du niveau des eaux.

Le chef de l'opposition a aussi parlé de la dérivation de Chicago. Un capitaine, spécialement nommé par la Cour suprême des États-Unis, est actuellement saisi de certains aspects du problème qui concernent l'administration américaine. Il connaît l'attitude de notre gouvernement à l'égard de la dérivation de Chicago. Notre gouvernement a souvent manifesté par le passé son opposition inébranlable à une dérivation unilatérale des eaux des Grands lacs. A cet égard, la ligne de conduite du gouvernement actuel ne diffère pas de celle du gouvernement qu'a dirigée le très honorable représentant.

M. l'Orateur: Le ministre n'a-t-il pas exprimé le désir de déposer certains documents?

Le très hon. M. Pearson: Je voudrais déposer le rapport de la Commission internationale conjointe dont il serait trop long, à mon avis, de donner lecture.

Des voix: D'accord!

M. P. V. Noble (Grey-Nord): Le premier ministre nous dirait-il si cela a quelque chose à voir avec la Commission conjointe internationale?

Le très hon. M. Pearson: C'est le rapport de cette commission que je dépose. Je sais qu'il intéressera tout particulièrement l'honorable député.